



Sentiers Métropolitains / Metropolitan Trails
Association loi 1901

FORMULAIRE D'ADHESION

NOM : _____

PRENOM : _____

STRUCTURE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____ PAYS : _____

TELEPHONE : _____

MAIL : _____

SITE WEB : _____

DATE & SIGNATURE/CACHET

Adhérer à Sentiers Métropolitains c'est :

- bénéficier de conseils personnalisés dans les domaines de la marche en milieu urbain et périurbain,
- être informé, recevoir les publications de Sentiers Métropolitains,
- participer à des rencontres et des journées d'information, notamment les Assises des Sentiers Métropolitains (organisées tous les 1 à 2 ans).
- être membre de l'Assemblée Générale de l'association,
- intégrer le réseau de référence réunissant les acteurs et experts à l'origine de cette innovation urbaine que sont les Sentiers Métropolitains, en France et à l'étranger.

Les adhérents de Sentiers Métropolitains contribuent, tout en faisant la promotion d'une meilleure marchabilité des leurs territoires, prennent part au développement du volet culturel du phénomène global de métropolisation.

BAREME D'ADHESION

(Cotisation pour une durée d'un an à partir de la date de réception du bulletin)

- ASSOCIATIONS / ORGANISMES : 50 €**
- ADHESION INDIVIDUELLE : 35 €**
- COMMUNES :**
*1 € / 500 habitants si l'EPCI dans lequel figure la commune n'a pas adhéré
0.50 € / 500 habitants si l'EPCI dans lequel figure la commune a adhéré*
- INTERCOMMUNALITES :**
1 € / 500 habitants avec un plafond fixé à 5.000€

Paiement par virement bancaire sur le compte de :

ASSO SENTIERS METROPOLITAINS METROPOLITAN TRAILS
55 RUE FLEGIER 13001 MARSEILLE
IBAN : FR76 3000 4006 3200 0101 7697 308 BNPPARB MARSEILLE

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00632	00010176973	08	BNPPARB MARSEILLE STVICT (01208)